ANNÉE 2017 N°1

08 mars 2017

COMMUNE DE SEPT-SAULX

Le 7-SaulxFlash

NOUVEAU JOURNAL COMMUNAL

Sommaire :

- Etat civil de l'année
- Report de collecte
- condensé des réunions du Conseil Municipal
- Actualité des travaux en cours
- Les coordonnées de la Commune et de la Communauté Urbaine du Grand Reims
- Un agenda annuel des manifestations

La commission information désire se démarquer de l'ancienne matrice de notre « info chez soi ». Cela à la fois pour des raisons de nouveautés, pour réduire la consommation de papier et le coût pour les copies. De plus, l'intégralité des informations sera toujours disponible sur le site internet de la commune.

Le nouveau journal s'appellera désormais « le 7-saulx flash ». Il sera plus condensé et fera apparaître les informations qui nous semblent importantes. Il sera, nous le souhaitons plus proche de vos attentes.

Les associations auront toujours une place dans cette nouvelle formule.

Un agenda est présenté en dernière page. Merci aux associations de communiquer vos dates et manifestations afin de les intégrer.

Vœux de la municipalité

Le conseil était heureux cette année encore de vous accueillir pour les vœux de la municipalité.

Nous avons eu la présence, Mr Alphonse SCHWEIN, Maire de Vaudesincourt et Conseiller Départemental, et Mme Catherine VAUTRIN, Conseillère Municipale à Reims, Députée et Présidente de la Communauté Urbaine du Grand Reims. Cette dernière nous a présenté notre toute nouvelle communauté urbaine, les orientations et nous a rassuré sur l'avenir de notre commune dans ce nouveau territoire.

État civil

NAISSANCES :

LORIOT Clarence	14 mai
LOUNES DARAS Robin	31 mai
PIERRE Zoé	29 novembre
DEWAME Maé, Mathieu, Christophe	07 décembre

MARIAGES :

PRIEUR Amélie et CARCELEN Tony	14 mai
DOLLE Emilie et CANAUX Jean-Charles	20 août

DÉCÈS :

PION Suzanne	24 juin
PINARD Jacqueline	19 août
GAROT Odette	26 août
GREFFIER Cécile	12 décembre

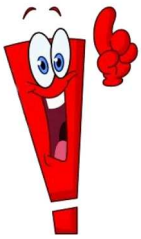

« Attention aux jours fériés »

Report des poubelles

Lundi 17 avril 2017 **Collecte normale**, sortez vos bacs comme d'habitude le dimanche soir.
Lundi 1er mai 2017 **Collecte AVANCEE au samedi 29 avril**, sortez vos bacs le vendredi soir.
Lundi 8 mai 2017 **Collecte normale**, sortez vos bacs comme d'habitude le dimanche soir.
Jeudi 25 mai 2017 **Collecte normale**, sortez vos bacs comme d'habitude le mercredi soir.
Lundi 5 juin 2017 **Collecte normale**, sortez vos bacs comme d'habitude le dimanche soir.
Vendredi 14 juillet 2017 **Collecte normale**, sortez vos bacs comme d'habitude le jeudi soir.
Mardi 15 août 2017 **Collecte normale**, sortez vos bacs comme d'habitude le lundi soir.
Mercredi 1er novembre 2017 **Collecte normale**, sortez vos bacs comme d'habitude le mardi soir.
Lundi 25 décembre 2017 **Collecte AVANCEE au samedi 23 décembre**, sortez vos bacs le vendredi soir.
Lundi 1er janvier 2018 **Collecte AVANCEE au samedi 30 décembre**, sortez vos bacs le vendredi soir.

Condensé des conseils municipaux

« L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal est affichée en mairie et consultable sur le site internet »

28 OCTOBRE 2016

Étaient présents : tous les membres, sauf Daniel ANTOINE, excusé qui a donné pouvoir, et Emmanuel VATTAT excusé.
Secrétaire de séance : Béatrice JOLLY.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle de 300 € à l'APEPS en compensation des lampions donnés lors de la retraite aux flambeaux le jour de la fête patronale.

ADMISSION EN NON VALEUR PROPOSÉE PAR LE COMPTABLE PUBLIC (BUDGET EAU)

Le Conseil Municipal accepte la proposition de l'admission en non-valeur dans le cadre du dossier 'LEFEVRE CHAUFFERT - Hôtel le Cheval Blanc' pour un montant de 10 814,13€.

DÉCISIONS MODIFICATIVES

Le Conseil Municipal vote les décisions modificatives portant sur
- le financement de travaux à hauteur de 100 000 € (budget général),
- la non valeur du dossier 'LEFEVRE CHAUFFERT - hôtel le Cheval Blanc' pour 10 814,13 € (budget eau).

MAINTIEN DU MONTANT DU RÉGIME INDEMNITAIRE AU TITRE DE L'INDEMNITÉ DE FONCTION DE SUJECTION ET D'EXPERTISE (I.F.S.E.)
Le Conseil Municipal décide la mise en place de l'I.F.S.E. à partir de 2017. Cette indemnité se substitue à l'ensemble des primes et indemnités liées à l'exercice des fonctions versées antérieurement aux employés communaux.

COURRIER DE M. ROSSI
Mme le Maire donne lecture des courriers de M. ROSSI demandant la pose d'un bateau concernant sa propriété au 24bis rue du Général de Gaulle.
Le Conseil Municipal décide d'intégrer le bateau supplémentaire dans un futur programme de travaux et sous condition qu'une place de stationnement soit matérialisée.

COURRIER de LUZÉAL
Mme le Maire donne lecture du courrier de LUZEAL demandant une remise de facture d'eau suite à une fuite après compteur.
Le Conseil Municipal émet un avis défavorable.

DEMANDE DE PERMISSION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
Mme le Maire donne lecture du courrier de M. BOUALI, commerçant ambulant en restauration rapide, demandant l'autorisation d'installer son véhicule dans la commune.
Le Conseil Municipal accepte sous condition :
- tous les jours sauf vendredi et samedi,
- pas d'utilisation de groupe électrogène bruyant après 19h.

15 DÉCEMBRE 2016

Étaient présents : tous les membres, sauf Daniel ANTOINE, Guillaume BRAVO SEGORBE et Eric WAFFELAERT excusés qui ont donné pouvoir.
Secrétaire de séance : Béatrice JOLLY.

DÉCISIONS MODIFICATIVES
Le Conseil Municipal vote les décisions modificatives portant sur :
- l'achat de matériel pour les pompiers à hauteur de 700 € (budget général),
- le règlement de facture de travaux réalisés par la société HAUTEM à hauteur de 4 366,08 € (budget eau).

COMPLÉMENT DE LA DÉLIBERATION 27/2014 CONCERNANT LE P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)
Le Conseil Municipal décide :
- de compléter la délibération précitée,
- de charger l'Agence d'Urbanisme et de développement de la région de Reims, de réaliser les études nécessaires à la constitution du P.L.U. et autorise Mme le Maire à signer la convention avec l'agence.

MISE EN PLACE DU R.I.F.S.E.E.P. (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)
L'autorité territoriale propose d'instaurer le R.I.F.S.E.E.P. composée de
- l'Indemnité de Fonction, des sujétions et d'Expertise (IFSE) liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle,
- Le Complément Indemnitaire Annuel (C.I.A.) versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent.
Seul l'I.F.S.E. est instaurée pour notre commune.

APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR
Mme le Maire Informe le Conseil Municipal de l'élaboration du règlement intérieur du personnel et de l'avis favorable émis par le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion.
Le Conseil Municipal approuve le règlement intérieur du personnel de la Commune.

INDEMNITÉS C.M.M.A.
Le Conseil Municipal accepte les montants des remboursements suite aux sinistres :
- au Club House le 16 juillet 2016 à hauteur de 1 530€,
- à la salle polyvalente Maurice Lambert à hauteur de 2 629,56€.

SIGNATURE DE CONVENTION ET ADHÉSION A LA COOPÉRATIVE FORÊTS ET BOIS DE L'EST
Mme le Maire présente l'adhésion et la convention pour l'entretien des bois communaux.
Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer la convention et à régler le droit d'adhésion.

COURRIER DE M. ROGER JOLLY
Mme le Maire donne lecture du courrier de M. Roger JOLLY intervenant au nom de la société de chasse 'le rallye des connaisseurs', sollicitant la location d'une parcelle de bois communale pour y chasser.
Le Conseil Municipal décide de ne pas répondre favorablement à cette demande, la gestion des bois étant cédée à la coopérative bois et forêt de l'Est. Une demande similaire a déjà fait l'objet d'un refus.

INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUÉE AUX COMPABLES DU TRÉSOR PUBLIC
Le Conseil Municipal décide d'accorder à Mme Laure PEDRINI, Receveur municipal, les indemnités suivantes :
- de conseil au taux de 100% par an,
- de confection des documents budgétaires pour un montant de 30,49€.

DEMANDE DE PERMISSION D'OCCUPATION DE DOMAINE PUBLIC
Mme le Maire donne lecture du courrier de M. MEURILLON, commerçant ambulant de type pizza, demandant l'autorisation d'installer son véhicule dans la commune.
Le Conseil Municipal accepte sous condition :
- tous les jours sauf vendredi et samedi,
- pas d'utilisation de groupe électrogène bruyant après 19h.

DONS ET LEGS
Mme le Maire informe le Conseil Municipal que Mme Francine GRIFFON GILLET propose de faire un don à la commune de 1000€ suite à l'abattage de peupliers plantés par inadvertance sur le chemin communal lieudit 'La presle'.
Le Conseil Municipal accepte ce don.

26 JANVIER 2017

Étaient présents : tous les membres, sauf Jean-Philippe MOUZON excusé qui a donné pouvoir.
Secrétaire de séance : Emmanuel VATTAT.

POURSUITE DES PROCÉDURES DE PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)
Mme le Maire expose les faits suivants :
- La commune de Sept-Saulx a prescrit la révision de son Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) et l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) par délibération les 03 juin 2014 et 15 décembre 2016,
- La compétence 'documents d'urbanisme ou en tenant lieu' est transférée à la Communauté Urbaine du Grand Reims au 1er janvier 2017. Ceci ne permet plus à la commune de poursuivre elle-même les procédures d'élaboration ou d'évolution de son document d'urbanisme.
Suite à cet exposé, le Conseil Municipal donne son accord à la poursuite et à l'achèvement de ces procédures par la Communauté Urbaine du Grand Reims.

ADHÉSION AU SERVICE D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME
Mme le Maire informe le Conseil Municipal que les communes appartenant à un E.P.C.I. de plus de 10 000 habitants ne bénéficient plus de l'instruction des actes d'urbanisme par les services de la DDT. Pour répondre à un souci de mutualisation des moyens dans l'instruction de ces dossiers sur son territoire, la communauté Urbaine du Grand Reims a constitué un service commun d'instruction.
Le Conseil Municipal décide d'adhérer à ce service commun et autorise Mme le Maire à signer la convention relative à l'organisation et au fonctionnement du service instructeur et à entreprendre toutes démarches et actions relatives à la convention.
SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE GESTION DE L'UNITÉ OPERATIONNELLE DE SECOURS
Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer la convention de gestion de l'unité opérationnelle de secours à personnes et opérations diverses entre la Communauté Urbaine du Grand Reims et la Commune de Sept-Saulx.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC CORA
Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer la convention pour l'ouverture d'un compte client Cora.

DÉNOMINATION DE VOIES PUBLIQUES
Le Conseil Municipal adopte les dénominations suivantes des voies nouvelles issues du nouveau lotissement dit 'Les portes de Vesle' :
- Rue Brice GILLET, maire de 1826 à 1844,
- Allée Rémy JACQUET, maire de 1844 à 1871,

- Allée Nicolas MOLARD, maire de 1807 à 1826,
- Allée Eugène GABREAU, maire de 1884 à 1897.

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
Le Conseil Municipal désigne Mme Valérie CHAUMET, titulaire et Mme Karine FOURNIER, suppléante à la C.L.E.C.T auprès de la Communauté Urbaine de Reims.

DÉLIBERATION EXCEPTIONNELLE
Le Conseil Municipal décide d'inscrire au budget 2017 les fonds suivants :
- Achat de matériel informatique : 350 €
- Achat de décorations de Noël : 8 000 €
- Subvention pour la prévention routière : 100 €

Actualité des travaux en cours

- La réfection de la salle polyvalente Maurice Lambert se poursuit. Après les portes d'accès à la salle, vont suivre les fermetures de la petite salle, le sol de l'entrée, des toilettes et du vestiaire.
- Le remplacement des crosses des candélabres de la rue du Général de Gaulle (en espérant l'enfouissement des réseaux dans les années à venir). Cela était nécessaire car cette rue était mal éclairée.
- L'installation d'un candélabre rue du Pont d'Issus
- Le remplacement des candélabres rue des Alouettes.

Remise des prix du concours communal des maisons fleuries 2016

20 janvier 2017 : jour des vœux de la municipalité ... et de la remise des prix.

Les lauréats :
- Michèle et Jean-Pierre CHARTIEZIX
- Evelyne et Éric SZYMCZAK
- Micheline et Michel VELARD
- Françoise et Jean-Marie JOLLY

Coup de cœur du jury pour l'aménagement du ruisseau :
- Ingrid et Michel Louis
- Annie et Christian BERTRAND

Encouragement du jury à :
-Michel BONHOMME
- Alain BRETON
- Michel COILOT et Marie-Noëlle
- Marie-Josée GREFFIER
- Véronique LANDMANN et Éric VIGNON
- Marie-Josée et Gilles RAUX
- Dany et Marcel VOISELLE

Hors concours :
- Jocelyne et Michel FRANCK
- Dominique et Jean-Claude MULLER
- Dominique et Dominique PULIGNY
- Annie et Jean-Paul ROBERT

Félicitations !

COMMUNE DE SEPT-SAULX

6 place Pierre Lefèvre
51400 SEPT-SAULX

Téléphone : 03.26.03.90.93
Messagerie : mairie.septsaulx@wanadoo.fr
Site internet : www.sept-saulx.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE
Mardi de 9h00 à 11h00 et de 18h00 à 19h00
Jeudi de 9h00 à 11h00 et de 18h00 à 19h00
Vendredi de 9h00 à 11h00

AGENCE POSTALE
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h45 à 17h30

GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

http://www.grandreims.fr
ADRESSE POSTALE
GRAND REIMS
CS 80036
51722 REIMS CEDEX

POLE DE PROXIMITE
Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims
BP 58
Place de la République
51500 RILLY-LA-MONTAGNE
Tél : 03.26.49.19.06

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (vendredi 16h30)

Les comptes-rendus des Conseils Communautaires, Municipaux et d'école sont consultables sur le site internet de la mairie

AGENDA DES MANIFESTATIONS

MARS
Le 14 : Soirée jardins naturels
Le 25 : Journée de citoyenneté
Le 25 : Loto association Los Tainos

AVRIL :
Le 02 : Bourse de puériculture APEPS
Le 23 : 1er tour des élections Présidentielles
Le 29 : Soirée dansante Los TAINOS

MAI
Le 07 : 2ème tour des élections présidentielles
Le 08 : Cérémonie du 08 mai

JUIN
Le 11 : 1er tour des élections législatives
Le 17 : Tournoi de foot des U10 à U13
Le 18 : Tournoi de foot des U6 à U9
2ème tour des élections législatives
Le 24 : Kermesse de l'école

AOUT
Les 26 et 27 : Fête patronale

OCTOBRE :
Le 01 : Brocante

NOVEMBRE :
Le 11 : Cérémonie du 11 novembre
Le 19 : Concours de belote de la gym